



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78971>

Département(s) de publication : **63**

Annonce n° **24-78971**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans

À l'attention de : Bonnichon Frédéric, Président

Adresse : 5 mail Jost Pasquier, 63201 Riom cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 473671100

Télécopieur : +33 473671101

Courriel : contact@rlv.eu

Adresse internet : <https://www.rlv.eu/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRK14

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Nom officiel : Communauté dd'Agglomération Riom Limagne et Volcans

Coordonnées :

Téléphone : +33 473671100

Télécopieur : +33 473671101

Courriel : marches-publics@rlv.eu

Adresse internet : <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Lien vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Code NUTS : FRK14

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Par voie électronique via : <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Délégation de service public par affermage pour la gestion de la crèche le petit d'Homme à Mozac

Numéro de référence : DSP CRECHE MOZAC

CPV - Objet principal : 85312110

Type de marché : Services

Description succincte : Concession de Service Public de type affermage passée en procédure simplifiée, concernant un service social et spécial, régi par le code de la commande publique. Délégation de service public au sens de l'article L.1411-1 du Code général des collectivités territoriales. La procédure engagée est une procédure ouverte avec une remise simultanée des candidatures et des offres

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Délégation de service public par affermage pour la gestion de la crèche le petit d'Homme à Mozac

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 85312110

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK14

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Crèche le petit d'Homme 3 allée du Parc 63200 - Mozac

Description des prestations : Concession de Service Public de type affermage passée en procédure simplifiée, concernant un service social et spécial, régi par le code de la commande publique. Délégation de service public au sens de l'article L.1411-1 du Code général des collectivités territoriales. La procédure engagée est une procédure ouverte avec une remise simultanée des candidatures et des offres

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 01/01/2025 et jusqu'au 31/12/2028

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Lettre de candidature précisant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement. Pouvoir de la ou les personnes habilitées à engager le candidat. Justificatif de moins de 3 mois de l'inscription au Rc et sociétés (extrait Kbis ou équivalent). Déclaration sur l'honneur attestant : - que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L3123-1 à L3123-14 du code de la commande publique ; - que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes, exigés en application des articles L3123-18, L3123-19 et L3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R3123-1 à R3123-8 du Code de la Commande

Publique, sont exacts Justificatifs prévus à l'article R.3123-18 du Code de la Commande Publique
Attestation ou justificatif du respect des obligations d'emploi des travailleurs handicapés prévues par les articles L.5212-1 à L.5212-5 du Code du travail

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Lettre de candidature précisant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement. Pouvoir de la ou les personnes habilitées à engager le candidat. Justificatif de moins de 3 mois de l'inscription au Rc et sociétés (extrait Kbis ou équivalent). Déclaration sur l'honneur attestant : - que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L3123-1 à L3123-14 du code de la commande publique ; - que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes, exigés en application des articles L3123-18, L3123-19 et L3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R3123-1 à R3123-8 du Code de la Commande Publique, sont exacts Justificatifs prévus à l'article R.3123-18 du Code de la Commande Publique
Attestation ou justificatif du respect des obligations d'emploi des travailleurs handicapés prévues par les articles L.5212-1 à L.5212-5 du Code du travail

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Capacité économique et financière : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Bilans, comptes de résultat et annexes certifiés ou documents équivalents sur les trois dernières années pour lesquelles l'établissement de ces documents est obligatoire en vertu de la loi (feuilles Cerfa no2050 à 2059-g ou documents équivalents, des trois derniers exercices (ou des seuls exercices clos si date de création de l'entreprise est inférieure à trois mois) et les rapports des commissaires aux comptes - Composition du capital social (liste des actionnaires de références) - En cas d'appartenance du candidat à un groupe de sociétés : organigramme financier du groupe - Tout autre document complémentaire jugé utile par le candidat pour prouver sa capacité économique et financière

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : cf.règlement de consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Référence professionnelle et capacité technique : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat - Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle en cours de validité. - Tout document complémentaire jugé utile par le candidat permettant de prouver sa capacité professionnelle et technique

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : cf.règlement de consultation

Section 5 - Procédure

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info/accueil.htm> - Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. L'ensemble du dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur sur <http://marchespublics.rlv.eu> Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. L'offre retenue sera celle qui présentera les propositions les plus avantageuses, appréciées en fonction des critères, non hiérarchisés, énoncés ci-dessous : 1. Valeur technique de l'offre : - moyens humains et matériels spécifiquement affectés au service par le candidat, - politique de gestion de ressources humaines et moyens déployés visant à optimiser l'absentéisme du personnel, - organisation mise en place par le candidat afin d'assurer l'exploitation du service conformément aux prescriptions du document de consultation ; - actions pour développer la fréquentation de la structure (taux d'occupation) en lien avec le guichet unique. 2. Qualité du service proposé : - qualité du projet d'établissement incluant notamment : les modalités d'accueil des familles, la capacité du candidat à développer la participation des familles à la vie de l'établissement, le projet éducatif, la capacité du candidat à prendre en compte l'intégration de l'établissement dans le tissu local du territoire et à développer des relations avec différents partenaires, - qualité de l'offre de restauration. 3. Intérêt de l'offre sur le plan financier apprécié au regard des comptes prévisionnels d'exploitation sur la durée du contrat et des conditions financières proposées. Une visite du site obligatoire est prévue dans les conditions fixées règlement de consultation

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

Adresse : 6 cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand

Coordonnées :

Téléphone : +33 473146100

Courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom Officiel : Ccira De Lyon

Adresse : 1 boulevard Vivier Merle, 69443 LYON

Coordonnées :

Téléphone : +33 426992833

Courriel : ara.ccira@direccte.gouv.fr

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/07/2024